



# LE PETIT JOURNAL DE SAINT SALVADOUR

Numéro 4 - janvier 2021

Bonjour à toutes et à tous.

L'année 2020 qui vient de s'achever restera dans nos mémoires : en effet qui aurait pu imaginer il y a un an que notre vie serait ainsi bousculée ?

Confinement, déconfinement, reconfinement, redéconfinement, couvre-feu !!!!

Aucune manifestation festive possible ... Toutes les cérémonies restreintes ... Port du masque... Conditions de travail adaptées .... Vie quotidienne et familiale bousculées !!!!

Chacun peut avoir une idée sur toutes ces mesures : à n'en pas douter, elles étaient globalement inévitables tant cette pandémie est sans précédent.

La vie municipale a dû s'adapter aussi : conseils municipaux à huis clos, projets retardés (travaux d'enfouissement, étude d'impact du plan d'eau, regroupement « Poste / Mairie », adressage) ...

De plus, le traditionnel Noël des enfants, organisé par Saint-Salvador animation, avec le soutien de la commune, n'a hélas pas pu être organisé.

En ce début de nouvelle année, propice aux vœux, je formule le souhait d'un retour à une vie « normale ». Les efforts citoyens de chacune et chacun d'entre nous, la perspective de vaccins, vont, je l'espère, y contribuer.

Pour sa première année de mandat, la nouvelle équipe municipale ne pourra pas organiser les traditionnels vœux : en son nom, permettez-moi donc de vous souhaiter « virtuellement » une année 2021 « déconfinée, démasquée », une année où nous pourrions enfin nous retrouver.

Et surtout : PORTEZ VOUS BIEN !!!!

Très cordialement  
Votre maire  
Pierre-Marie CAPY



## Compte-rendu du conseil municipal jeudi 5 novembre 2020 à 19 h

**Présents :** Mesdames COURTOIS Audrey, JEGO Stéphanie, MAGNAUDEIX Chrystelle, WENZ Delphine  
Messieurs CAPY Pierre-Marie, LEYRAT Franck, DEBRET Guillaume, FUENTES David.

**Excusés :** Monsieur ACCOU Maxime, pouvoir donné à Monsieur DEBRET Guillaume  
Monsieur BIZET Gérard, pouvoir donné à Monsieur CAPY Pierre-Marie  
Madame SENECHAL Dominique, pouvoir donné à Madame WENZ Delphine.

### MODIFICATION DU TEMPS DE TRAVAIL THIBAUT MARTHON

Le temps de travail actuel de Thibault Marthon est fixé à 29 h pour la commune et 6 h pour le syndicat des eaux Puy la Forêt. Après divers échanges entre les intéressés ayant permis de redéfinir les besoins de la Commune et du Syndicat des Eaux, le temps de travail de Thibault Marthon sera, à compter du 1er février 2021, modifié comme suit : 17h30 pour la commune et 17h30 pour le syndicat Puy la Forêt.

### DECISION MODIFICATIVE

Une décision modificative de 11 000 € a été adoptée pour le mandatement des deux achats suivants :

- La chaudière de l'appartement de l'ancienne école : irréparable (diagnostic réalisé par 2 professionnels), il a fallu, dans l'urgence, procéder à son remplacement.
- Une deuxième tronçonneuse pour l'égagement.

### PARTICIPATION FDEE 19

La Fédération Départementale d'Electrification et d'Energie de la Corrèze (FDEE19) a été créée en mai 1994. Elle regroupe 215 des 280 communes du département de la Corrèze, dont Saint-Salvador, soit 212 390 habitants. La FDEE 19 a signé le 3 mai 1994 un cahier des charges de concession avec EDF pour une durée de 40 ans. Elle a, entre autres choses, pour missions de contrôler la concession, de dissimuler les lignes électriques et téléphoniques, de renforcer les réseaux, de sécuriser les lignes basse tension, d'aider les communes pour leur réseau d'éclairage public.

La participation de la commune à la Fédération Départementale d'Electricité et d'Energie de la Corrèze est de 1 686.78 € : le conseil municipal a délibéré pour mandater cette participation.

### AUDIT BATIMENTS

Un audit des bâtiments communaux a été réalisé par l'établissement public administratif (EPA) « Corrèze Ingénierie ». L'état des lieux fait apparaître un état disparate du patrimoine communal : la salle polyvalente, le bâtiment mairie et le bâtiment dit de la Fondation sont en bon état général. A l'opposé, les bâtiments de la Poste, de l'ancienne école et le logement jouxtant la Fondation nécessitent des travaux conséquents. Enfin, certaines toitures nécessitent des réparations en urgence.

Le montant de l'ensemble des travaux a été évalué à 373 000 € TTC.

Pour rappel, les travaux engagés à la Fondation depuis 2016 s'élèvent à 221 000 €.

Différentes pistes ont été proposées pour la gestion, l'utilisation et la restauration du patrimoine.

Le document complet de cet audit est consultable en mairie.

### SITE INTERNET

Une réunion d'information a eu lieu à la mairie avec Tulle Agglo qui assiste les communes dans la mise en place de leur site internet. Une page de présentation a été élaborée afin de visualiser les différentes rubriques qui pourraient paraître sur le site.

## ADRESSAGE ET NUMEROTATION

L'adressage et la numérotation se font en concertation avec la Poste. Une délibération est prise afin de passer un contrat pour finaliser le projet.

Les éléments suivants sont définis :

- la numérotation sera métrique.
- le point zéro sera le monument aux morts.
- tous les lieux spécifiques seront numérotés : camping , terrain de pétanque, châteaux d'eau, granges, stabulations, etc...

Ainsi un fichier adresse complet sera créé.

## DENOMINATION DES RUES



## REPAS DES ANCIENS

Le repas des anciens se déroule généralement en décembre ; cette année, en raison du confinement, ce ne sera pas possible.

Deux solutions sont alors présentées :

- bon pour un repas au restaurant de St Salvadour  
ou bien
- un colis.

Selon l'évolution des mesures sanitaires, une décision sera prise ultérieurement.

## ESPACE PAUCARD

La commune, avec la participation de la Région Nouvelle Aquitaine, du Conseil Départemental, de la DRAC, de Tulle Agglo et de l'Office du Tourisme, souhaite remettre en valeur les statues et œuvres d'Antoine PAUCARD. Un cahier des charges est en cours d'élaboration et la commune pourrait prétendre à 60 % de subventions pour ce projet. Accord du Conseil Municipal pour poursuivre ce dossier.

## PLAN D'EAU « Pré Châton »

L'organisme EPIDOR\* doit refaire une évaluation environnementale avec vidange de l'étang, mais le service environnement de la Préfecture a fait savoir que l'autorisation trentennale d'exploitation du plan d'eau est caduque depuis 2006. La commune attend les consignes de cette dernière pour relancer une demande d'autorisation d'exploitation.

*\* EPIDOR : établissement public territorial du bassin de la Dordogne, qui regroupe les six Conseils Généraux concernés par la vallée de la Dordogne : le Puy de Dôme, le Cantal, la Corrèze, le Lot, la Dordogne et la Gironde.  
Il a pour objectif d'impulser et d'animer une politique de gestion cohérente et durable de l'eau et de l'environnement à l'échelle du bassin versant hydrographique.*

## TRAVAUX DIVERS

- SECURISATION DE LA CIRCULATION :
  - Carrefour de la Fondation : le miroir est posé.
  - « Rue de la Couturière » : panneau stop et miroir à installer.
  - Signalisation du chemin rural la Chaumière-Mallecharrière : les panneaux « interdit sauf riverains » sont arrivés il faudra les poser.
  - Différents devis ont été demandés pour refaire les rives de la route qui descend au Camping : l'entreprise retenue est l'EURL NICAUD TERRASSEMENT pour un montant de 9 400 €.
  
- REPARATIONS DE TOITURES :
  - Maison de Mme MAURY et local des chasseurs : la réparation des toits n'est toujours pas faite et cela devient urgent.
  
- ENFOUISSEMENT DES RESEAUX :

Suite à l'effacement des réseaux, l'entreprise EUROVIA a fait un devis pour goudronner une portion de route de 16 m devant chez Mr et Mme SOULIER car la route s'affaisse. Le devis s'élève à 2640 € : A étudier.

## QUESTIONS DIVERSES

Tulle Agglo devrait prendre la compétence de l'Urbanisme à compter du 1er Janvier 2021.

**Plateformes pour les Containers poubelles** : 10 ont été commandées pour 2020 et 10 pour 2021. La commune est ainsi inscrite sur la programmation qui était proposée depuis 2018 par Tulle Agglo.

**Cérémonie du 11 novembre** : à cause du confinement, cette cérémonie sera réduite au strict minimum. Seuls le conseil municipal, les présidents d'associations et Mr Rivière sont invités. La fleuriste de Seilhac réalisera une gerbe pour le monument aux morts.

**Fibre** : SFR devrait envoyer un courrier d'information aux habitants courant décembre.

# Compte-rendu du conseil municipal samedi 19 décembre 2020 à 9 h 30

**Présents :** Mesdames COURTOIS Audrey, MAGNAUDEIX Chrystelle, WENZ Delphine  
Messieurs CAPY Pierre-Marie, LEYRAT Franck, ACCOU Maxime, BIZET Gérard, FUENTES David.

**Excusés :** Madame JEGO Stéphanie, pouvoir donné à Monsieur FUENTES David  
Madame SENECHAL Dominique, pouvoir donné à Madame WENZ Delphine  
Monsieur DEBRET Guillaume, pouvoir donné à Monsieur LEYRAT Franck.

## TRAVAUX DE MUTUALISATION POSTE / MAIRIE

Une consultation a été lancée pour laquelle plusieurs devis ont été reçus :

- Electricité : entreprise FARGEAS et BTA E.D.A Electricité
- Plâtrerie- Peinture : entreprise VERGNE
- Plomberie : entreprise TAGUET

D'autres devis sont attendus.

Un repérage amiante avant travaux a par ailleurs été effectué : résultat positif au niveau du sol des WC du personnel.

La Commission des travaux devra se réunir en début d'année 2021 pour prendre une décision concernant l'attribution des marchés aux entreprises retenues.

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT 2021

Comme chaque année, il est nécessaire de prendre une délibération concernant l'autorisation d'engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement pour l'année 2021 avant le vote du budget (soit le quart des sommes votées au budget 2020). Accord du Conseil Municipal.

## LOYER MAISON D'ACCUEIL

Le Conseil Municipal a décidé de simplifier les modalités de gestion des charges : actuellement, les locataires payent un loyer et des charges mensuelles avec une régularisation si besoin en fin d'année. A compter du 1er Janvier 2021, ils prendront les charges à leur propre compte et ne paieront donc à la commune que le montant du loyer, soit 900 €. Accord du Conseil Municipal.

## TRANSFERT DE PATRIMOINE

La trésorerie de Seilhac a demandé de prendre une délibération afin de régulariser le transfert du patrimoine de la « Fondation Tixier Pouget » à la commune (ce patrimoine avait été estimé, lors de la donation, à 180 000 €). Accord du Conseil Municipal.

## TRAVAUX MAISON D'ACCUEIL

Plan de travail de la cuisine :

L'ensemble du plan de travail est dégradé et ne répond pas aux normes d'hygiène. Il est nécessaire de le remettre en état, ainsi que de procéder à la remise aux normes de l'installation de gaz. Un devis de 3000 € a été présenté pour le remplacer par un ensemble en inox plus pérenne dans le temps. D'autre part, des devis seront à établir pour terminer le changement des portes et fenêtres afin d'assurer l'étanchéité à l'air du bâtiment et le confort des résidents.

Accord du Conseil Municipal.

## QUESTIONS DIVERSES

- **SIAEP Puy la Forêt :**

A compter du 1er février 2021, Thibault MARTHON aura un temps de travail partagé entre la commune et le syndicat des eaux (cf. précédent conseil municipal).

Concernant Aurélien RENE, à temps complet à la commune, il est nécessaire d'établir une convention de mise à disposition d'environ 50 heures annuelles entre la commune et le Syndicat des Eaux, afin de pouvoir intervenir ponctuellement auprès du Syndicat en cas d'urgence. Cette proposition a été acceptée par Aurélien RENE. Accord du Conseil Municipal pour signature de cette convention.

- **Repas des anciens** : en raison des conditions sanitaires de cette fin d'année, ce repas est annulé. Deux solutions alternatives sont donc proposées :
  - En accord avec le restaurant « Le Léondou » un repas complet à emporter le 9 janvier 2021
  - Un colis cadeau préparé avec des produits locaux distribué à partir du 9 janvier 2021,Ces propositions seront adressées aux personnes inscrites sur la liste électorale et âgées de plus de 65 ans ainsi qu'à leurs conjoints.
- **Dossier A. Paucard** : de nouvelles réunions ont eu lieu les 5 novembre et 9 décembre 2020. Le cahier des charges est en cours de finalisation.
- **Site Internet** : nouvelle réunion le 11 décembre 2020. La maquette est validée. Il faudra à présent fournir les éléments pour alimenter les rubriques.
- **Plan d'Eau** : le 14 décembre 2020, un agent de la DDT et un agent de la police de l'eau se sont déplacés. Un courrier pour indiquer les modalités d'obtention de la garantie trentennale (caduque depuis 2006) est en attente.
- **Adressage** : nouvelle réunion prévue le 8 janvier 2021. Ce dossier a pris du retard en raison de la forte demande auprès de la poste ainsi que des mesures sanitaires imposées.

## INFOS DIVERSES



**Attentats d'octobre 2020** : Les drapeaux ont été mis en berne suite aux odieux attentats terroristes qui ont frappé notre pays. Ces événements ont été évoqués par monsieur le Maire lors de la cérémonie du 11 Novembre.

**Décès de Valéry Giscard d'Estaing** : une journée de deuil a été décrétée le 9 décembre 2020 à l'occasion du décès du Président de la République. Les drapeaux ont été mis en berne et un livre d'or mis à disposition à la mairie.



**Cérémonie du 11 Novembre** : Malgré le soleil, l'ambiance était morose. En effet, pour des raisons évidentes de confinement, cette cérémonie s'est déroulée sans public. Cependant toutes les personnes invitées étaient présentes : qu'elles en soient vivement remerciées.

## Signalisation chemin rural la Chaumière-Mallecharrière :

Dans le dernier bulletin municipal, nous avons évoqué la mise en place de panneaux "sens interdit sauf riverains". Les raisons de ce choix : depuis le goudronnage partiel de cette voie, cette dernière est signalée par les GPS et plusieurs véhicules (camions et utilitaires) s'y engagent avec difficulté ou sont dans l'obligation de rebrousser chemin. Cette portion étant aussi répertoriée GR, l'organisme qui gère ces sentiers nous a invités à y limiter au maximum la circulation. En aucun cas il ne s'agissait de privilégier qui que ce soit. Nous avons pu observer et entendre que cette décision ne satisfaisait finalement personne : pas plus les riverains que certains habitants de la commune. Donc les panneaux ne seront pas mis en place... Mais le problème reste entier. De nouvelles modalités de signalisation sont à l'étude.

**Enquête colonnes de tri :** nous avons évoqué avec le responsable de Tulle Agglo la possibilité de mise en place de colonnes supplémentaires qui pourraient être installées dans le secteur Est de la commune, pour les villages allant de Bort à Meneyrol.

Merci aux riverains de bien vouloir contacter la mairie afin de signaler, par téléphone ou par mail, si cette proposition leur paraît pertinente.

## *Dans la série n'importe quoi !*



Le 11 novembre ensoleillé fut pour certains l'occasion de bricolage. Hélas, le 12 au matin on pouvait découvrir dans un bois près du village de Cluzac une batterie usagée et un bidon d'huile de vidange, ainsi que des déchets provenant de tailles de végétaux, dont des feuilles de bananier... qui a un bananier ?????

## *Le Saviez-vous ?*

L'hiver est là. Faut-il nourrir les oiseaux pendant les périodes de froid ? C'est un tel spectacle de les voir à la mangeoire!

Oui, il est utile de donner à manger et à boire si le gel est là. Quelques précautions pourtant :

Eviter le pain (sauf en petites quantités, miettes très fines), préférer les graines diverses (tournesol...), les pommes pourries, les graisses (si possible végétales, sans huile de palme).

Protéger des chats (ce n'est pas eux que l'on veut nourrir !) : donner en hauteur, endroit dégagé, mais pas trop loin d'une haie qui peut servir de refuge.

Nourrir entre novembre et mars, pas plus, et ne pas interrompre, en particulier en cas de grand froid.

## CENTENAIRE



Le 20 novembre notre doyenne Lucie Magnaudeix a eu 100 ans.

Malheureusement, en raison des mesures sanitaires, impossible de fêter dignement cet évènement. Tout simplement le maire s'est rendu chez sa fille afin de remettre, au nom de la municipalité et des habitants de St Salvadour, un bouquet de fleurs. Moment émouvant : Lucie va bien et ceci grâce à la bienveillance de son entourage.

## ETAT CIVIL 2020

### NAISSANCES :

Ernest Paul PEYRAT né le 27 juin, domicilié à Roux.

Maloé Andrée Aëlys VAUX-MILLOT née le 23 août, domiciliée à Cazillac.

### DECES :

Monsieur Maurice COURTOIS, de La Combe Buffet, le 21 Janvier.

Monsieur Pierre BIGOURIE, de La Croix Blanche, le 19 Mars.

Madame Anne Marie BARTELLONI, de La Gente, le 18 Août.

Monsieur Mark William HENSBY, de Lidove, le 18 Septembre.

### PACS :

Alice VOLQUARSEN et Cyril POTTIEZ, de Marliac, le 20 décembre

### MARIAGES :

3 mariages prévus ont été reportés en raison des mesures sanitaires.